

VILLE DE COURCELLES-LES-LENS

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

PRESENTATION GENERALE :

Le budget d'une commune se décompose en deux sections :

La section de fonctionnement qui enregistre en dépenses toutes les charges courantes (eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, etc...), les frais de personnel, les subventions aux associations, les aides diverses (bourses communales...), les intérêts des emprunts.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales (impôts locaux), la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers: repas de cantine, recettes de spectacles, prestations jeunesse et sport, crèche, concessions de cimetières, droits de stationnement. ..) et les « autres produits de gestion courante» (revenus des immeubles, locations ...).

La section d'investissement qui enregistre en dépenses le remboursement en capital des emprunts et l'ensemble des travaux et des achats qui valorisent le patrimoine de la commune (ainsi les travaux de réparation sont inscrits en fonctionnement)

En recettes, cette section comprend les subventions attribuées par l'état et les autres collectivités territoriales pour certains travaux, le reversement de la TVA pour les travaux et les achats d'investissement effectués l'année précédente, les amortissements de l'année et un virement de la section de fonctionnement (souvent indispensable pour équilibrer le budget d'investissement.)

Les deux sections sont indépendantes mais il faut, pour permettre à la commune de réaliser des travaux d'investissement, que le budget de fonctionnement dégage un excédent (un bénéfice).

VUE D'ENSEMBLE :

<u>REALISATIONS 2016</u>	DEPENSES	RECETTES	Résultat (excédent ou déficit)
Section de fonctionnement	5 644 820.99	6 406 153.33	761 332.34
Section d'investissement	2 017 825.93	2 036 271.02	18 445.09

<u>REPORT DES ANNEES ANTERIEURES</u>	DEFICIT	EXCEDENT
Section de fonctionnement		4 208 359.40
Section d'investissement		1 314 144.97

<u>RESTES A REALISER 2016</u>	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	295 000.00	0.00

<u>TOTAL (réalisations 2016 + reports+ restes à réaliser)</u>	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	7 957 646.92	13 964 928.72

DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépense,

	2016	rappel 2015	rappel 2014
Charges à caractère général(1)	1 487 328.43	1 276 522.32	1 451 835.22
Charges de personnel	2 893 216.44	3 013 848.20	3 136 417.81
Autres charges et gestion courante(2)	258 178.88	304 035.36	292 529.08
Charges financières(3)	64 667.72	53 341.75	27 018.72
Charges exceptionnelles(4)	23 512.31	28 094.77	20 644.62
Amortissements(5)	232 880.51	267 762.70	251 534.50
cessions(6) (notamment à immaldi pour 215 000 euros)	228 192.20		

(1) correspondent à toutes les dépenses courantes (eau, gaz, fournitures techniques,scolaires,etc.).

(2)correspondent aux indemnités des élus et aux subventions attribuées aux associations.

(3)correspondent au paiement des intérêts des emprunts.

(4)correspondent essentiellement aux versements des bourses communales.

(5) correspondent à la perte de valeur annuel du matériel communal- les amortissements ont peu d'influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement

(6)correspondent à la perte de valeur du patrimoine suite à des cessions de biens

En recette,

	2016	Rappel 2015	Rappel 2014
Produits des services, domaines (1)	350 089.42	364 251.01	405 994.75
Impôts et taxes(2)	4 050 889.48	3 940 976.81	3 805 303.57
Dotations, subventions et participations(3)	1 219 382.47	1 319 344.95	1 386 197.29
Autres produits de gestion courante(4)	60 460.10	59 644.29	66 293.74
cessions(5) (notamment à immaldi pour 215 000 euros)	228 192.20		
Travaux en régie(6) (ecole Salengro et éclairage public)	32 872.56		
Divers (fonds de concours piscine – etc...)	15593.60	8 332.13	81354.01

(1) correspondent aux rentrées d'argent des services proposés par la commune : cantine, centres aérés, garderie, parcours à truites,etc..

(2) on y retrouve les impôts locaux ainsi que les taxes sur l'électricité et les droits de mutation.

(3) correspondent aux aides de l'état.

(4) correspondent essentiellement aux revenus sur les locations des bâtiments communaux

(5) correspondent au gain suite à la cession de biens communaux

(6) correspondent aux travaux d'amélioration du patrimoine communal effectués par les services de la ville (matériaux + salaires)

DETAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépense,

Dépenses d'équipement	1 630 205.48
Remboursement des emprunts	313 272.35
Opérations patrimoniales(1)	41 475.54
Travaux en régie (2) (ecole Salengro et éclairage public)	32 872.56

(1) ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

(2) correspondent aux travaux d'amélioration du patrimoine communal effectués par les services de la ville

En recette,

Subventions diverses	1 214 779.92
emprunts	0.00
FCTVA (remboursement TVA 2015)	246 902.65
Taxe d'aménagement(1)	72040.20
Amortissements(2)	232 880.51
Cessions (notamment à Immal di pour 215 000 euros)	228 192.20
Opérations patrimoniales(3)	41 475.54

(1) Les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature » faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme

(2) correspondent à la perte de valeur annuelle du matériel communal - les amortissements ont peu d'influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement

(3) ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES EN 2016 :

<u>Opération 220</u> : Construction du centre multi accueil petite enfance	251 867.74 euros
<u>Opération 229</u> : Rénovation et modernisation de l'hôtel de Ville (ascenseur)	307.38 euros
<u>Opération 241</u> : rénovation de l'église	116 954.59 euros
<u>Opération 243</u> : Extension de l'école Delaby	1237.50 euros
<u>Opération 253</u> : Travaux divers de voirie 2015	29 526.00 euros
<u>Opération 257</u> : Installation de la vidéoprotection	8 766.00 euros
<u>Opération 258</u> : Aménagement de l'accueil de l'hôtel de ville	236 230.80 euros
<u>Opération 261</u> : réfection poste électrique rue du 19 mars	19 139.28 euros
<u>Opération 264</u> : réfection vitrerie et extérieurs mairie	360 296.45 euros
<u>Opération 268</u> : amélioration de l'éclairage public 2016	79 028.42 euros
<u>Opération 271</u> : réaménagement des services techniques (toiture, alarme)	74 363.51 euros
<u>Opération 272</u> : nouvelle médiathèque	40 921.20 euros
<u>Hors opération</u> : fourniture et pose de 3 escaliers de secours à l'école Salengro	38 136.00 euros
<u>Hors opération</u> : implantation de feux tricolores – rue des fusillés	34344.86 euros
<u>Hors opération</u> : achat d'une nacelle	49 200.00 euros
<u>Hors opération</u> : achat de pédalos	14 179.80 euros
<u>Hors opération</u> : achat de mobilier pour le centre de petite enfance	51 092.55 euros
<u>Hors opération</u> : achat de gilet de sauvetage	11 444.40 euros

ENDETTEMENT

En 2016, l'annuité se décomposait comme suit :

313 272.35 euros EN CAPITAL (investissement)	
64 868.64 euros EN INTERET (fonctionnement)	SOIT 378 140.99 euros

La commune n'a pas souscrit d'emprunt en 2016.

Etat de la dette au 31/12/2016 : 3 144 532.25 euros – 3 emprunts en cours
1 emprunt sera soldé en 2019, un en 2029 et le dernier en 2030

La capacité de désendettement : elle détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle (excédent de fonctionnement)- Il s'exprime en nombre d'années : **moins de 8 ans-zone verte**, entre 8 et 11 ans-zone médiane, entre 11 et 15 ans-zone orange, plus de 15 ans-zone rouge.

Pour Courcelles, ce ratio s'élève à 4.03 années. (Zone verte)

La Commune est peu endettée par rapport à la moyenne de la strate